

# L'EXPRESS DE

# L'INSTITUT

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC – UNIVERSITÉ LAVAL

Édition du 15 mars 2023

<b>ÉVÉNEMENTS</b> .....	<b>2</b>
TOURNOI DE GOLF DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES DE L'INSTITUT.....	2
SEMAINE DES TRAVAILLEUSES SOCIALES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX.....	2
<b>BABILLARD</b> .....	<b>3</b>
RECONNAÎTRE LES SIGNES DE VIOLENCES CONJUGALES : UN ATOUT.....	3
COURS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET MIEUX-ÊTRE : SESSION DU PRINTEMPS - RAPPEL.....	3
AVIS DE TRAVAUX À LA PHARMACIE : FIN DE LA PHASE II & DÉBUT DE LA PHASE III.....	4
PROJET DE REMPLACEMENT DE L'EMBALLEUSE-ENSACHEUSE À LA PHARMACIE : DÉBUT DES TRAVAUX DE LA PHASE III.....	4
LA CONFIDENTIALITÉ ET LES NUMÉROS DE DOSSIERS MÉDICAUX.....	5
LA BIENVEILLANCE TECHNOLOGIQUE, UN ATOUT AU TRAVAIL.....	5
AVIS DE MAINTENANCE INFORMATIQUE : ARRÊT-DÉPART TD-SYNERGY.....	5
CONNAISSEZ-VOUS LE FONCTIONNEMENT DU DÉNEIGEMENT À L'INSTITUT?.....	6
ASSOUPLISSEMENTS DES MESURES SANITAIRES : MASQUE DE PROCÉDURE DANS LES SECTEURS CLINIQUES.....	6
L'INSTITUT FIER DE VOUS!.....	6
FIN D'ANNÉE FINANCIÈRE : DATES IMPORTANTES À RETENIR.....	7
MODIFICATION AU FORMULAIRE FRAIS DE DÉPLACEMENT ET AUTRES DÉPENSES.....	7
PRISE D'INVENTAIRE AU MAGASIN.....	8
<b>FONDATION</b> .....	<b>9</b>
CYCLO-DÉFI : RABAIS POUR LES 30 PREMIERS EMPLOYÉS INSCRITS.....	9

Présence de l'Institut sur les réseaux sociaux



Page officielle



Groupe officiel



@IUCPQ



Fondation IUCPQ

## ÉVÉNEMENTS

### Tournoi de golf des employés et employées de l'Institut

La 35<sup>e</sup> édition du tournoi de golf se tiendra le 29 juin 2023 au Club de golf de Lorette.

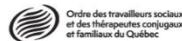
Vous pouvez inscrire votre équipe dès maintenant! **Les inscriptions se terminent le 15 juin.**

[Pour plus de détails et s'inscrire.](#)



LE COMITÉ ORGANISATEUR

### Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux



Les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux (T.S.) sont plus de 15 500 au Québec et les services qu'ils offrent gagnent à être connus davantage par la population. Sous le thème « Présents et présentes! », la Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux se déroule du **19 au 25 mars 2023**. Elle vise à souligner l'importance de cette profession et à promouvoir son rôle incomparable auprès de la population québécoise.

Cette Semaine se veut également être l'expression de la fierté chez les professionnelles et professionnels de la santé, des services sociaux et des relations humaines qui placent l'Humain avant tout!

À l'Institut, cinq T.S. travaillent à vos côtés dans certaines cliniques ambulatoires, et en continuité sur les unités de soins pour favoriser un meilleur suivi à nos usagères et usagers. Pendant la dernière année, l'équipe de T.S. s'est impliquée entre autres dans une nouvelle offre de service auprès des usagères et usagers en soins palliatifs.

Présents et présentes afin de contribuer fièrement aux soins et services de qualité de l'Institut!

LA DIRECTION DES SERVICES MULTIDISCIPLINAIRES

[Retour Table des matières](#)

## BABILLARD

### Reconnaître les signes de violences conjugales : un atout

La violence conjugale est souvent invisible. La première étape pour être en mesure d'aider une victime aux prises avec la violence est de savoir reconnaître les signes avertisseurs.

Afin de connaître les indices permettant de reconnaître une personne victime de violence conjugale, consultez la page intranet : *Employé / Prévention, santé et sécurité au travail / Violence conjugale / Cycles et signes de la violence conjugale*.

#### Indices d'une personne victime de violence :

- Exprime des regrets et trouve des excuses pour le comportement violent de son partenaire.
- S'isole de ses amis et sa famille - n'a pas accès à un téléphone. S'isole au travail – reste avec soi-même.
- Peut faire plusieurs erreurs dans son travail, avoir la tête ailleurs.
- Et beaucoup d'autres.

À noter que les signes présentés pourraient toutefois résulter de situations qui n'ont pas de lien avec la violence conjugale. En cas de doute, les témoins peuvent en tout temps s'adresser aux ressources d'aide spécialisées afin d'être soutenus.

Si vous avez besoin d'aide, de soutien ou de renseignements pour vous ou un proche, n'hésitez pas à contacter notre personne-ressource en violence conjugale, et ce, en toute confidentialité, par courriel :

[soutienpsychosocial.iucpq@ssss.gouv.qc.ca](mailto:soutienpsychosocial.iucpq@ssss.gouv.qc.ca), ou par téléphone au poste 8009, option 3.

L'ÉQUIPE DE PRÉVENTION EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL

### Cours de conditionnement physique et mieux-être : session du printemps - Rappel

#### Conditionnement physique et mieux-être



**Printemps 2023**  
du 3 avril  
au 23 juin

Dans le cadre d'Entreprise en santé, le PPMC vous offre des cours d'activités physiques et nous vous invitons à consulter la programmation complète, maintenant disponible dans l'intranet, dans la section *Clinique / PPMC / Services*.

La période d'inscription a commencé le 13 mars et se terminera le **24 mars à 12 heures**. Chaque inscription doit être faite en ligne en remplissant [le formulaire](#).

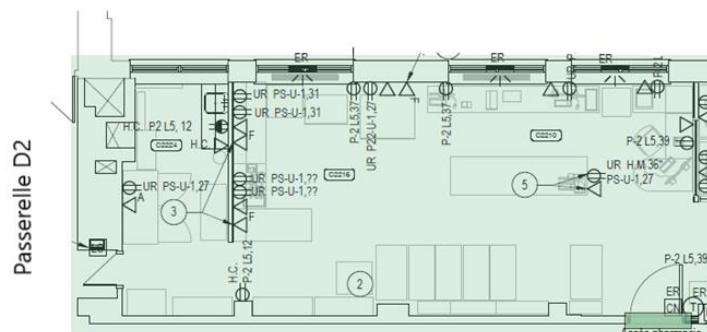
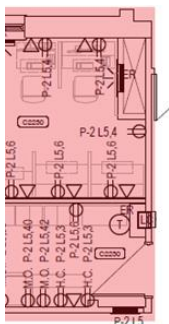
[Voir l'horaire](#).

Les places sont limitées : premier arrivé, premier servi! Visitez l'intranet pour les détails.

L'ÉQUIPE DU PPMC

## Avis de travaux à la pharmacie : Fin de la phase II & début de la phase III

La phase II des travaux de rénovation de la pharmacie est pratiquement complétée. L'accès se fera à nouveau via la porte du C2220. Le nouveau poste d'accueil ainsi que la porte hollandaise seront livrés au courant du mois de mars. Pendant cette période, nous vous invitons à sonner et attendre à l'extérieur qu'un membre du personnel vous réponde.



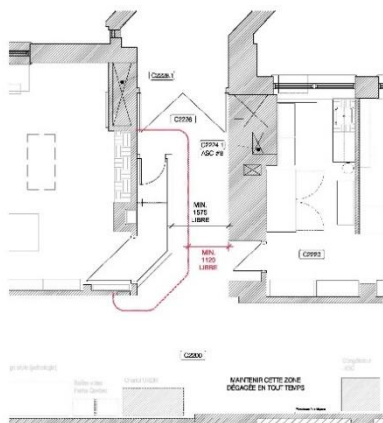
La phase III (20 mars au 2 mai 2023) touchera uniquement le local du C2230 actuellement occupé par l'emballuse-ensacheuse, ainsi que les bureaux administratifs du C2238 (chef de département, de service et secrétariat). **Une signalisation temporaire sera affichée devant la porte du C2238** afin d'indiquer la façon de joindre les intervenants qui seront temporairement relocalisés dans le pavillon D.

Tout a été planifié dans le souci de maintenir les activités et le meilleur service possible pendant la durée des travaux.

LA DIRECTION DES SERVICES PROFESSIONNELS

## Projet de remplacement de l'emballuse-ensacheuse à la pharmacie : Début des travaux de la phase III

Un confinement temporaire sera érigé dans le corridor C2226 (pavillon C, niveau 2, avant la passerelle vers le pavillon D), dans le but de permettre la construction de la cloison rigide qui ceinturera la zone touchée par les travaux de la phase III, dont la livraison est prévue en mai.



Le **lundi 20 mars prochain, de 5 h à 7 h 30**, tout matériel d'une largeur supérieure à 42 pouces (1,1 m) devant circuler entre les pavillons C et D devra emprunter un parcours alternatif. À partir de 7 h 30, la circulation reviendra à la normale.

Nous sollicitons encore une fois votre collaboration afin de ne pas déposer de matériel additionnel dans les corridors de ce secteur. Le dégagement des zones à proximité du confinement temporaire a pour but de faciliter la maniabilité des lits en provenance du pavillon D.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Émilie Leclerc au poste 2283.

LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

## La confidentialité et les numéros de dossiers médicaux

Il a été constaté que de vrais numéros de dossier étaient parfois utilisés pour des tests de fonctionnalité, d'enseignement et de formation dans les applications clinico-administratives telles que GDF, DPE, Cristal Net, Médi-Rad, Médi-Visite, Médi-Patient etc.

Cette pratique est à proscrire, car elle enfreint les règles de confidentialité et d'accès aux dossiers médicaux.

Pour plus d'information et pour consulter la liste de dossiers tests qui doivent être utilisés lors des situations mentionnées précédemment, veuillez lire le communiqué interne diffusé le 13 mars 2023, dans l'intranet.

*LE SERVICE DES ARCHIVES MÉDICALES ET DE LA CENTRALE DES RENDEZ-VOUS*

## La bienveillance technologique, un atout au travail

Certains comportements qui peuvent sembler banals peuvent être en fait des irritants pour nos collègues dans un contexte technologique.

Voici des exemples de bonnes pratiques lors des échanges en ligne :

- Évitez d'utiliser de la ponctuation à répétition (!!!!, ?????) ou des MAJUSCULES, car cela peut être agressant pour votre destinataire.
- Demandez à votre destinataire s'il est disponible avant de l'appeler sur Teams de manière spontanée.
- Attendez que votre destinataire soit disponible ou utilisez un autre moyen de communication.
- Favorisez les échanges verbaux pour clarifier les demandes.
- Utilisez des formules de politesse, c'est toujours plus agréable (bonjour, svp, merci !)
- Évitez de laisser des courriels sans réponse / faire un suivi lors de la réception d'un courriel.



La bienveillance et la civilité numérique vont bien ensemble.

Pour en savoir plus sur les bonnes pratiques en communication numérique, consultez l'intranet dans la section : *Employé / Prévention, santé et sécurité au travail / Santé psychologique.*

*LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES COMMUNICATIONS*

## Avis de maintenance informatique : arrêt-départ TD-Synergy

L'intervention planifiée de cette application nécessitant un arrêt-départ s'effectuera **le mardi 21 mars à compter de 18 h 30 pour 240 minutes**. L'intervention s'effectuera au niveau du serveur principal, l'application ne sera donc pas disponible durant cette période. Nous informerons le laboratoire lorsque la mise à jour sera complétée. Il y aura une possibilité de produire des étiquettes DEPANN.

Il n'y a aucune spécification technique particulière pour le CHU et pour les partenaires externes ainsi que pour la mise à jour du client.

*LA DIRECTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES*

## Connaissez-vous le fonctionnement du déneigement à l'Institut?

Ne vous inquiétez pas, ce n'est pas la zamboni qui passe dans le stationnement!

Dès qu'il y a de la neige annoncée à la météo, la compagnie de déneigement prépare sa machinerie pour être à faire face à la situation. Elle est sur place avec son équipe et s'occupe de déneiger les entrées, les stationnements et trottoirs de l'Institut. Elle répand du sel et du sable pour prévenir les chutes. Elle déblaie les sorties de secours, les toitures des bâtiments et des abris temporaires lorsque cela est requis. Bref, elle s'assure que nous soyons en sécurité lors de nos déplacements!

Continuons à être vigilants! Si un trottoir ou un stationnement ressemble à une patinoire ou est mal déneigé, informons-en l'agent de sécurité ou téléphonons au poste 5632.

*LE SERVICE DE PRÉVENTION SST ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL*

## Assouplissements des mesures sanitaires : masque de procédure dans les secteurs cliniques

À partir du **19 mars**, l'obligation du port du masque de procédure sera retirée dans les secteurs cliniques, dans les zones dédiées aux membres du personnel.

Toutes les salles de réunions, de pauses et autres pourront être occupées à pleine capacité, sans distanciation physique ni port du masque.

Il est important de se souvenir que **le masque de procédure demeure obligatoire lors des déplacements dans les corridors de l'Institut** ainsi qu'auprès des usagers et usagères.

*LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES COMMUNICATIONS*

## L'Institut fier de vous!

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur des intervenants et intervenantes comme vous!

Vous recevez régulièrement divers prix, reconnaissances ou mentions d'honneur de la part de différents partenaires, ordres ou instances.

Cette rubrique vous présente les dernières nouvelles :

- [Notre programme de transplantation cardiaque célèbre ses 30 ans!](#)

*LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES COMMUNICATIONS*

[Retour Table des matières](#)

## Fin d'année financière : Dates importantes à retenir

DATE	DESCRIPTION
4 avril 2023 – 16 h	Date limite pour la réception par la Direction des ressources financières et de la logistique (DRFL) des comptes de dépenses (dépenses encourues jusqu'au 31 mars inclusivement).
11 avril 2023 – 16 h	Date limite pour la réception par la DRFL des : <ul style="list-style-type: none"> <li>• données opérationnelles, incluant les données statistiques de la période 13;</li> <li>• factures pour les services rendus ou les biens reçus au 31 mars inclusivement, (ex. : factures reçues directement par les différents départements - avocats, service de santé, énergie, téléphonie, travaux/contrats de construction, celles nécessitant une approbation, etc.).</li> </ul>
17 avril de 14 h à 17 h	Arrêt de Virtuo pour le transfert d'année des engagements financiers

## Modification au formulaire frais de déplacement et autres dépenses

À la suite des changements de la tarification pour le kilométrage et les frais de repas encourus dans le cadre des fonctions, veuillez utiliser le formulaire disponible sur l'intranet : inscrire nom et numéro d'employé, sous-service (numéro de budget), signature du supérieur immédiat et fournir les pièces originales détaillées avec le détail des taxes et non uniquement un reçu de transaction. Tout formulaire de demande de remboursement reçu non conforme sera retourné, entraînant des délais additionnels de traitement.

Pour les personnes ayant reçu des remboursements de **repas** entre le 13 décembre 2022 et le 19 mars 2023, un ajustement sera apporté lors du prochain traitement de la paie pour rembourser la différence non reçue. Notez que pour la paie en cours de traitement, il est possible d'avoir des ajustements lors de la paie subséquente.

Pour les personnes ayant reçu des remboursements de **kilométrage** entre le 1<sup>er</sup> octobre 2022 et le 16 novembre 2022, un remboursement sera effectué lors du prochain traitement de la paie. Pour tout remboursement à partir du 17 novembre, même si le tarif était erroné sur le formulaire de l'intranet, le taux appliqué par le système de paie était conforme.

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Déjeuner	10,40 \$	13,75 \$
Dîner	14,30 \$	18,90 \$
Souper	21,55 \$	28,50 \$
Kilométrage	0,545 \$/km	0,59 \$/km

## Prise d'inventaire au magasin

La prise d'inventaire physique se déroulera le vendredi **31 mars 2023**. Conséquemment, il est recommandé de prévoir ses besoins en matériel au plus tard le mercredi 29 mars 2023. Voici le calendrier des activités :

DATE	DESCRIPTION
30 mars 2023 – fin de journée	Se déconnecter de Virtuo SV 14 - Prod
31 mars 2023	Vituo SV 14 – Prod non disponible (ne pas se connecter)
31 mars 2023 – jusqu'à 8 h	Réception des marchandises au magasin Horaire de distribution régulier sur les unités de soins Traitement des demandes de biens et services (DBS) et envoi des commandes
31 mars 2023 – 8 h	Aucune commande ni demande de biens et services (DBS) traitée jusqu'au 3 avril au matin.
31 mars 2023 – 8 h	Prise d'inventaire et arrêt du système Virtuo
1 <sup>er</sup> avril 2023- 10 h	Reprise des réapprovisionnements des unités de soins
Si urgence pendant la journée du 31 mars, veuillez communiquer au numéro de poste 1469	
3 avril – 8 h	Reprise des activités et disponibilité du système Virtuo

LA DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DE LA LOGISTIQUE

[Retour Table des matières](#)



## FONDATION

### Cyclo-Défi : rabais pour les 30 premiers employés inscrits

Le comité santé mieux-être (CSME) de l'Institut offre aux membres du personnel la chance de profiter d'un rabais avantageux sur leur inscription au Cyclo-Défi IUCPQ. Faites vite pour en profiter, il ne reste que sept places disponibles pour bénéficier du rabais de 75 \$.

Pour profiter de ce rabais, il suffit de remplir le formulaire de demande de remboursement « Remboursement - frais de déplacement et autres dépenses » de l'Institut. Les personnes qui souhaitent participer devront absolument s'être inscrites et avoir payé leur inscription au complet sur le site web de l'activité.

[En savoir plus sur le Cyclo-Défi IUCPQ.](#)

